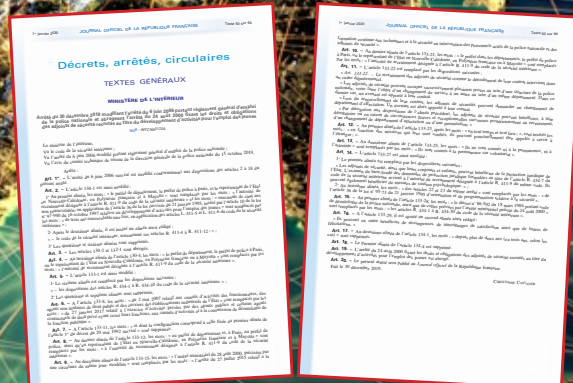


ADJOINTS DE SÉCURITÉ



LA MOBILITÉ C'EST FAIT !

L'arrêté du 30 décembre 2019 est promulgué

« Lors du renouvellement de leur contrat, les adjoints de sécurité peuvent demander un changement de département d'affectation. »

UN PREMIER PAS...

Il s'agit d'une première avancée en faveur de la mobilité de nos collègues ADS.

LA MOBILITÉ CHEZ LES ADJOINTS DE SÉCURITÉ, UNE REVENDICATION UNITÉ SGP POLICE.

LE SECTEUR ADS À LA DRCPN

Dans le contexte de nos travaux avec le BACD, une délégation composée de Christophe LE DOUARIN, Coordinateur National, et Eric LAMBERT, et Sébastien MONTÉNE, Directeur National en charge du Service Adjoint de Sécurité est allée en région avec MESSIER, Sous-Directeur National en charge des Ressources Humaines de la DRCPN et Mme ORELLI-EMOND, Chef de Département des Ressources Humaines de la DRCPN. Ils ont discuté de l'avenir des Adjoint de Sécurité et de la DRCPN. Ils ont discuté de :

- La modification des conditions d'affectation des agents à l'échelle de leur contrat.
- L'ouverture de la possibilité de changement de département pour les Adjoint de Sécurité professionnels affectés.
- La mise en place d'indicateurs dans le cadre de la mise en œuvre de la doctrine d'emploi des Adjoint de Sécurité et de la mise en œuvre de la doctrine d'emploi des Adjoint de Sécurité professionnels affectés.
- L'accompagnement de la mise en œuvre de la doctrine d'emploi des Adjoint de Sécurité professionnels affectés.

Chaque jour, nos collègues ADS sont exposés. Chaque jour, nos collègues ADS prennent des risques. LE COURAGE ET L'ENGAGEMENT NE SE MESURENT PAS À LA COTE DE L'ÉGALITÉ.

UNITÉ SGP POLICE MAJORITAIRE

FSMI FU 100%

DOCTRINE D'EMPLOI DES ADS ON N'Y EST TOUJOURS PAS !

Les Départements de Sécurité ont une responsabilité majeure dans la mise en œuvre de la doctrine d'emploi des Adjoint de Sécurité. Les différents postes de la doctrine d'emploi des Adjoint de Sécurité sont :

- MAINTIEN DU SUIVI DU DÉPARTÉMENT ET DE LA DISCIPLINE ET DU SUIVI.
- MAINTIEN DU SUIVI DU SUIVI DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SÉCURITÉ.
- MAINTIEN DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SÉCURITÉ.
- MAINTIEN DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SÉCURITÉ.
- MAINTIEN DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SÉCURITÉ.

UNITÉ SGP POLICE MAJORITAIRE

FSMI FU 100%

ADS DOCTRINE D'EMPLOI

Le 10 septembre 2018, dans le cadre de l'évolution de la doctrine d'emploi des ADS, une délégation composée de Dominique Le Douarin, Secrétaire National, de Sébastien Monténe et Eric Lamont, Coordinateur National en charge des ADS ont rencontré Frédéric Viseur, Sous-Directeur Aux Ressources Humaines, Emmanuel Orléans-Lemoine, Chef de la DRCPN et Mme Lucie Feuillade, Chef de la Section des Affaires Juridiques du BACD.

AU COURS DE CETTE RÉUNION DE TRAVAIL, NOUS AVONS MIS L'ACCENT SUR :

- LE RESPECT DES DROITS EN MATIÈRE DE DISCIPLINE.
- LA POSSIBILITÉ DE CHANGER D'AFFECTATION AFIN DE DIVERSIFIER LE PARCOURS PROFESSIONNEL.
- LA MOBILITÉ DE NOS COLLÈGUES ADS DURANT LEUR CONTRAT.
- LE MÉDICAL.

UNITÉ SGP POLICE SE FÉLICITE DE VOIR QUE DE NOMBREUSES RÉCLAMATIONS ONT ÉTÉ PRISES EN COMPTE ET SERA VIGILANT SUR L'APPLICATION DE CETTE DOCTRINE.

UNITÉ SGP POLICE MAJORITAIRE

FSMI FU 100%

DOCTRINE D'EMPLOI 2

Dans la continuité de nos réunions avec l'Administration concernant la Nouvelle Doctrine d'Emploi, UNITÉ SGP POLICE revendique :

- Plus de mobilité de nos collègues au sein d'un même département.
- La possibilité de diversifier son parcours professionnel avec des changements de département d'affectation.
- Une harmonisation concernant les postes similaires.
- Plus de respect des droits en matière de discipline.
- La prise en compte du statut du travailleur de nuit.
- Plus de protection pour nos collègues.

NOS COLLÈGUES ADS MÉRITENT RECONNAISSANCE ET CONSIDÉRATION

UNITÉ SGP POLICE appelle tous les ADS à rejoindre la marche de la colère le mercredi 2 octobre 2019 !

UNITÉ SGP POLICE MAJORITAIRE

FSMI FU 100%

UNITÉ SGP POLICE MAJORITAIRE

FSMI FU 100%

Gradés, Gardiens, ADS et PATS

09-01-2020

www.unitesgppolice.com